

ANNEXE 2

PRESENTATION GENERALE DE LA PREPARATION CAPDIRIGEANTS ET EPREUVES DE SELECTION DU CYCLE CAPDIRIGEANTS EN3S

Modalités d'accès

Conditions d'inscription
Processus de sélection
et épreuve de sélection

Public visé :

Préparation ouverte aux agents
des organismes de Sécurité
sociale et accessible au public
mentionné dans l'arrêté relatif
à la liste d'aptitude pour
l'inscription en L3(=B pour le
RA):
Cadres, Agents de direction

Nombre de places offertes :

100 places

Instance :

Jury national de proclamation
des résultats d'admission

Publication des résultats d'admission :

Site Ucanss

Engagement :

Favoriser la diversité des candidats internes



Enseignements :

Entraînements
aux épreuves de sélection
du Cycle CapDirigeants

Rappel des épreuves de sélection du Cycle CapDirigeants :

Etude de cas
Entretien avec le jury
Evaluation des aptitudes
et potentiels d'évolution
par des tests adaptés

Equipe pédagogique :

Intervenants
Interlocuteurs Institut 4.10

Objectif :

Augmenter les chances de réussite : enseignement
de la méthodologie des épreuves par un entraînement intensif.



MODALITES D'ACCES

Public visé :

La préparation est accessible **uniquement** au public mentionné dans l'arrêté relatif à la liste d'aptitude pour l'inscription en Liste L3 ou Liste B(RA) :

- 1) **Cadres**, relevant d'une convention collective nationale des OSS ou exerçant dans un OSS, **non titulaires du titre d'ancien élève** et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :
 - 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans l'institution ;
 - et 6 ans d'expérience significative de management.
- 2) **Agents de direction** déjà en fonction, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR, sans inscription préalable sur la liste d'aptitude** et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :
 - 5 ans de fonctions d'agent de direction ;
 - dont 2 ans sur l'emploi occupé.
- 3) **aux agents de direction** déjà en fonction, **non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR, inscrits préalablement sur la liste d'aptitude.**

Accès à la préparation :

- L'accord du directeur de l'organisme est indispensable au suivi de la préparation . . L'inscription à un ou plusieurs modules de préparation repose sur la demande du Directeur de l'organisme concerné.
- La candidature à la préparation est réalisée au moyen d'un **dossier d'inscription complet** comportant obligatoirement :
 - la fiche d'inscription complétée par le candidat (**annexe 3**) ;
 - un curriculum vitae avec une photo d'identité comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat et qui récapitule l'itinéraire professionnel , la nature et le niveau de responsabilités exercées ainsi que les expériences significatives dans les domaines du management.
 - une lettre manuscrite précisant les motivations à accéder au Cycle CapDirigeants en3s ainsi que les compétences et expériences acquises et surtout le projet professionnel du candidat .
- **La réussite à l'entretien de sélection.**

ATTENTION :

Le fait de déposer un dossier d'inscription à la préparation CapDirigeants n'équivaut pas une inscription sur la liste d'aptitude B ni au cycle CapDirigeants en3s.

En outre, nul ne peut se présenter plus de 3 fois à l'accès au CapDirigeants (sont prises en compte pour le décompte des trois tentatives, les candidatures au cycle de perfectionnement deuxième section au CESDIR et au CapDirigeants).

Processus de sélection :

1. Pour les cadres : cette épreuve est sélective.

Les candidats remplissant les conditions administratives sont convoqués afin de passer l'épreuve de sélection. Lors de cette convocation, il leur est demandé de préparer leur présentation dans le format attendu lors des épreuves d'accès (présentation de 5 à 8 minutes maximum).

Il a été retenu comme épreuve de sélection, une épreuve orale de 30 minutes à partir des éléments contenus dans le dossier d'inscription :

- une lettre de motivation pour accéder au Cycle CapDirigeants : cette lettre précise notamment les compétences et expériences acquises mais surtout le projet professionnel du candidat ;
- un Curriculum Vitae avec photographie comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat, il récapitule l'itinéraire professionnel, la nature et le niveau des responsabilités exercées, ainsi que les expériences significatives dans les domaines du management.

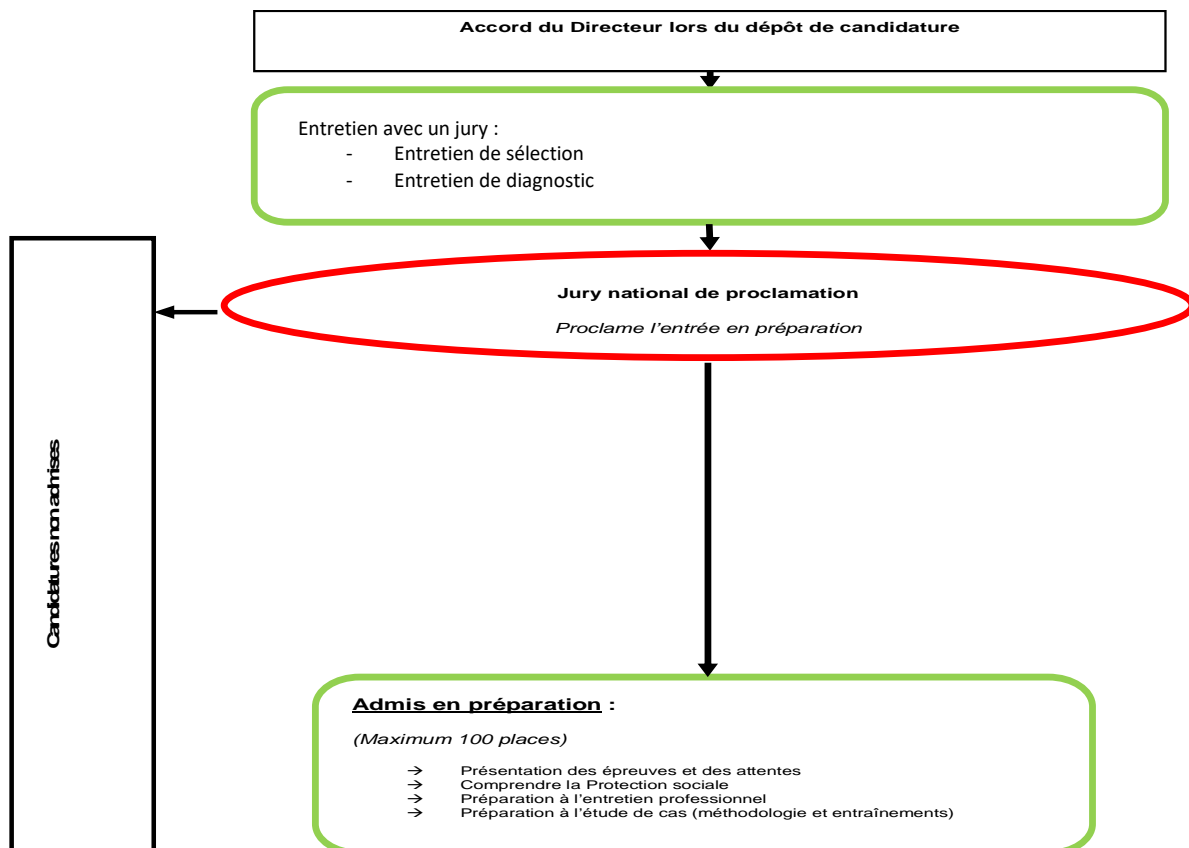
2. Spécificités pour les agents de direction : cette épreuve est un entretien de diagnostic car ils disposent d'un accès direct à la préparation.

L'Ucanss et l'Institut 4.10 ont décidé de faire passer un entretien diagnostic à la population des agents de direction, même si l'accès direct en préparation est préservé. En effet, cet entretien est l'occasion pour l'agent de direction d'avoir un premier retour sur son oral et de pouvoir travailler cette épreuve le plus tôt possible. Ces candidats ont ainsi un débriefing immédiat sur leur prestation et ils repartent avec des éléments de progrès à travailler.

Présentation de l'épreuve de sélection :

Entretien de motivation avec le jury (30 mn / 30 points) : il a pour objectif de mesurer la capacité du candidat à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à décrire son projet professionnel. Les documents joints au dossier d'inscription servent aux échanges avec le jury. Jury composé d'un agent de direction de l'Institution et d'un membre de l'Igas ou de la Cour des comptes.

Architecture :





PROGRAMME

Préparation CapDirigeants :

La préparation CapDirigeants propose deux prestations :

- ✓ **Un module optionnel** d'aide à la constitution du dossier de demande d'inscription sur la liste d'aptitude B. Cette prestation propose un entretien téléphonique d'une heure avec un conseiller en ressources humaines pour travailler avec le candidat sur son curriculum vitae et sa lettre de motivation.
- ✓ **Une formation obligatoire de 14 jours en présentiel** répartis sur trois semaines et qui vise à préparer aux deux épreuves de sélection. Le programme de cette préparation s'articule autour des trois objectifs suivants :

- **Préparer l'épreuve écrite « Etude de cas » :**

L'enseignement est fondé sur une présentation de la méthodologie de cette épreuve ainsi que des entraînements sur table et en intersession. Les intervenants évalueront individuellement les copies et assureront une correction collective des devoirs réalisés.

- **Comprendre les enjeux et l'actualité de la protection sociale :**

Ces séquences de formation s'effectueront parfois en groupes et parfois sous forme de conférences thématiques. Elles rappelleront les notions fondamentales, les grands débats, l'actualité, mais aussi les enjeux actuels des différentes branches de législation.

Le programme du module « Comprendre la protection sociale » (2 jours), proposé par l'EN3S est compris dans les 14 jours de préparation et est accessible dans le catalogue de la formation continue sur le site internet de l'école.

- **Réussir l'épreuve d'entretien professionnel :**

Outre une présentation de l'épreuve, les séquences de formation dédiées à l'entretien apporteront aux candidats des éléments de questionnement et d'orientation quant à leur parcours, leur projet professionnel, leur posture managériale et les contributions attendues d'un agent de direction. Elles leur permettront également de réfléchir à la manière de mettre en valeur leurs atouts, de gérer leur trac et de bénéficier d'une simulation d'entretien devant un jury d'entraînement.

Rappel des épreuves de sélection du Cycle CapDirigeants en3s

Le programme "CapDirigeants" est le cycle de formation diplômant, créé en cohérence avec la réforme des listes d'aptitude et déployé par l'EN3S depuis l'automne 2014. Il remplace et fusionne désormais les anciens cycles diplômants de l'EN3S :

- Certificat d'études spécialisées des métiers de Direction (CESDIR) ;
- Cycle de formation des Agents de Direction des Centres Informatiques (ADCI) ;
- Certificat d'études spécialisées en comptabilité et analyse financière (CESCAF).

L'obtention du diplôme CapDirigeants permet d'accéder à des postes d'agents de direction en délivrant les mêmes droits que le titre d'ancien élève, à savoir une inscription automatique pendant 6 années sur la liste d'aptitude L3 , donnant également accès aux postes de la liste B du régime agricole .

Le cycle de formation diplômant "CapDirigeants" se déroule en parallèle de l'activité professionnelle. Les personnes admises poursuivent leur formation en alternance sur 14 mois.

L'accès au Cycle de formation CapDirigeants est conditionné à :

1. **une épreuve écrite intitulée « Etude de cas** portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines »
Durée 5 heures - Coefficient 1 ;
2. **une épreuve orale** sous la forme d'un entretien professionnel dont la finalité est d'évaluer les connaissances, le savoir-faire et les compétences managériales des candidats
Durée 30 minutes - Coefficient 2 ;
3. **une évaluation obligatoire des potentiels de chaque candidat, sous la forme de tests et d'entretiens**, est réalisée par une équipe de consultants spécialisée, sélectionnée par l'Ecole dont les résultats sont intégrés aux notes obtenues aux deux épreuves aux fins de classement des candidats.



INSTANCE PUBLICATION DES RESULTATS D'ADMISSION

Jury national de proclamation des résultats d'admission :

Le jury national de proclamation des résultats, composé du Directeur de l'Ucanss ou de son représentant et d'un représentant de chaque caisse nationale proclame l'admission à la préparation. Il élabore une jurisprudence qui rend transparent le processus de sélection.

Le jury national déclare au regard du nombre de postes offerts pour la préparation, les candidats admis.

Si le jury repère des carences, l'inscription du candidat est repoussée à une année ultérieure afin de lui éviter de perdre une de ses chances de passer le CapDirigeants en3s ; en effet, celui-ci est limité à trois tentatives.

Les résultats de la sélection sont restitués aux candidats après publication des résultats d'admission à la Préparation.

Publication des résultats d'admission :

La liste des candidats admis à la préparation CapDirigeants en3s est publiée sur le site de l'Ucanss à l'issue du jury.



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Intervenants :

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des professionnels reconnus pour leur expertise dans les domaines concernés (exemple : conseillers en Ressources Humaines, experts en communication, ect ...).

Interlocuteurs Institut 4.10 :

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées des interlocuteurs de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

- Sarah Aguirre (pilote) : 07.71.35.59.76 - site de paris
- Johanna Pastureau (gestionnaire CapDIRigeants) : 01.44.65.79.50 - site de Paris

Pour toute question administrative et d'organisation : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

